0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/11/2019
Réuni le : 06/12/2019
Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION CONSERVATOIRE DE ST RAPHAEL:
Monsieur le Principal propose de signer ou renouveler la convention suivante :
*Convention de partenariat culturel et éducatif avec le conservatoire de St Raphaël

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Escallier-Duront
Prénom : Fabrice-Andre
Signé le: 09/12/2019 15:14:00

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.